

Le 21 mars 2026  
Pour information et diffusion

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### PREMIER BUREAU COMMUNAUTAIRE DU MANDAT La sécurité et la proximité au cœur d'un projet politique qui se dévoile



Ce mardi 21 avril 2026, se tenait le premier Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Clermontais. Cette instance de décision s'est conclue par une séquence de travail élargie, marquant la volonté des élus de placer la protection des populations au premier plan dès le début du mandat et de réaffirmer leur engagement pour un territoire sûr et dynamique.

#### Priorité à la protection des populations

À l'invitation du Président et des membres du Bureau communautaire, plusieurs acteurs clés étaient présents pour participer à ces échanges :

- Marie PASSIEUX, Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Hérault
- Adeline BRAJUS, Commandante et chef du Centre de secours de Clermont l'Hérault (SDIS 34)
- Claude MARTINEZ, Lieutenant et chef de la brigade de gendarmerie de Clermont l'Hérault
- Samuel BLACHON, Capitaine et chef du peloton motorisé de Clermont l'Hérault

*« La sécurité n'est pas une option, c'est le socle de notre liberté de vivre et d'entreprendre. Nos pompiers et nos gendarmes sont le visage de la République au quotidien sur notre territoire. Leur engagement est le premier rempart de notre pacte social. »*  
**Gérard BESSIÈRE, Président de la Communauté de Communes.**

Par cette présence conjointe, le Clermontais souligne la force du partenariat local entre les forces de sécurité, de secours et les collectivités. Cette étroite collaboration constitue un marqueur fort de ce début mandat. Le message est sans équivoque : les élus placent l'humain et la protection des administrés au centre de l'action publique, une ambition qui irrigue par ailleurs les trois piliers du projet politique aussi évoqués par le Président lors de la rencontre.

## Le Président dévoile les 3 axes stratégiques du mandat

### 1. Attractivité et développement du territoire

Un territoire attractif est un territoire qui se développe. Autour de ce premier pilier graviteront donc les enjeux économiques liés aux domaines suivants :

- L'entreprise et le commerce de proximité
- Le tourisme
- La filière agricole et viticole
- La santé

### 2. Un service de qualité pour tous les administrés

Garantir le bien-être quotidien par des services publics accessibles se traduira par :

- Un vrai travail lié à la sécurité et la protection des populations
- Le renforcement de l'offre de santé et des services à la personne
- Une gestion optimisée des déchets
- Une politique dynamique pour la jeunesse, le sport et la culture
- Une proximité réelle entre les services de l'État, les collectivités et les citoyens

### 3. Un Aménagement du Territoire tourné vers l'avenir

Penser l'espace de vie pour les populations et les générations futures sera le 3<sup>ème</sup> et dernier pilier de l'action de ce mandat avec :

- Le développement de mobilités douces et adaptées
- Une politique de l'habitat durable
- Une stratégie d'accueil structurée pour une économie touristique pérenne

